



AMBASSADE DE SUISSE
AU GUATEMALA

Réf.: 330.0 - YB/gc

CONFIDENTIEL

Impact politique à l'étranger
de certains films suisses

0.365.2.0'd. XXVII

0.365.2.0'd. XIII

GUATEMALA-CITY, 3 novembre 1977

4a Calle 7-73, Zona 9

Apartado 1426

Téléfonos 65726/65921 313725

Telegrammadresse: Ambassade

Telex: 257 Amsuiz Gu Telex: 6257 Amsuiz Gu

Madame l'Ambassadeur
Francesca P o m e t t a
Chef de la Division III
de la Direction politique
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Madame l'Ambassadeur,

Permettez-moi de soumettre à votre appréciation une question dont la portée politique me paraît de loin plus importante que la signification culturelle : celle de la présentation à l'étranger de films suisses de fiction.

L'expérience, à mon avis malheureuse, que vient de faire à ce sujet notre Chargé d'affaires a.i. au Salvador en organisant une semaine de cinéma suisse, me paraît en effet alarmante et soulève une grave question de principe pour les représentations diplomatiques et consulaires suisses : ont-elles vraiment pour tâche de propager officiellement à l'étranger une image tendancieuse et dénaturée de notre pays, de se faire les véhicules de la propagande marxiste ou gauchiste, d'attaquer les institutions et la société suisses sur les écrans étrangers ?

Le rapport Florian mentionne (chap. II, 2.1.32) que "les ambassades et consulats, en liaison avec la Fondation Pro Helvetia, encouragent le rayonnement culturel suisse à l'étranger". Ce rayonnement peut se faire notamment sous la forme de l'organisation à l'étranger de semaines du cinéma suisse auxquelles Pro Helvetia consacre une partie de la contribution annuelle de fr. 200'000.- qu'elle reçoit de la Confédération. Toutefois, le rapport de la commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger contient à cet égard (chap. 4, ch. 4.215) une judicieuse et très nette mise en garde :

" Une attention toute particulière doit cependant être accordée au choix des films et à leur présentation au public; en effet, les oeuvres critiques à l'égard de nos institutions et de notre mode de vie sont comprises surtout dans les pays qui connaissent les mêmes problèmes que nous."



- 2 -

Or la collection de films suisses envoyée au Salvador par Pro Helvetia était, en majeure partie, à ce point critique, tendancieuse ou caricaturale qu'elle était impropre à la présentation au public, surtout dans un pays en proie aux convulsions du terrorisme de gauche et du contre-terrorisme de droite. J'en tire la conclusion que Pro Helvetia ne se préoccupe pas de l'impact politique des films et que son unique critère est leur provenance ou leur facture suisses.

Il est évident cependant que le public suisse, connaissant par le dedans la vérité sur notre pays, ses institutions et son mode de vie, peut de lui-même rectifier les exagérations ou les falsifications du cinéma dit suisse. Il en est de même, jusqu'à un certain point, du public des pays industrialisés, ceux d'Europe surtout, qui connaît généralement bien la Suisse, suffisamment en tout cas pour ne pas se laisser impressionner ou duper par des films suisses nourris d'arrière-pensées politiques.

Il en va tout différemment dans les pays plus ou moins développés du tiers monde et plus encore dans une Amérique latine déchirée par des conflits politiques et sociaux, où le public croira d'autant plus naïvement aux démonstrations de ces oeuvres cinématographiques qu'elles y sont présentées sous la caution officielle de nos représentations diplomatiques ou consulaires. La projection de certains films suisses peut, dans nombre de ces pays, être considérée comme une aide indirecte à la subversion et comme une provocation à l'égard de leurs gouvernements. Preuve en est le fait que le gouvernement salvadorien a d'abord interdit la projection de trois des films suisses; notre Chargé d'affaires a - malheureusement! - réussi à en sortir deux des griffes de la censure tandis que les autorités salvadoriennes maintenaient leur interdit à l'égard du troisième au titre évocateur : "Le grand soir".

L'interprétation politique grâce à laquelle le public salvadorien semble avoir accueilli favorablement certains des autres films autorisés par la censure ne fait pas de doute puisque dans sa lettre du 20 septembre adressée à la Fondation Pro Helvetia, notre Chargé d'affaires reconnaît que les applaudissements "s'adressaient surtout à l'intention politique du moment". Les coupures de presse jointes à cette lettre montrent, de façon transparente, le sens politique donné au cinéma suisse par les critiques salvadoriens et la jubilation qu'ils ressentent à voir un pays libéral, prospère et heureux se défigurer lui-même par une auto-critique marxiste qui ne se borne pas à découvrir les imperfections de la Suisse aux yeux du monde, mais cherche à saper sa réputation par une présentation tendancieuse et grimaçante de nos institutions et de notre mode de vie.

./.

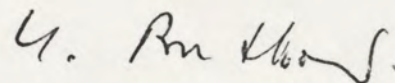
- 3 -

La même collection de films doit poursuivre son chemin en Amérique du Sud (Argentine, Uruguay, Paraguay) où nos Ambassades auront à faire face au même problème politique. Pour ma part, je ne peux que souhaiter une intervention de notre département non pas auprès de Pro Helvetia, dont la finalité est autre, mais dans le processus d'envoi des films à nos représentations diplomatiques et consulaires. Il me semble en effet qu'une commission de notre département, composée de fonctionnaires supérieurs ayant une sérieuse connaissance de la mentalité des pays étrangers et n'étant pas sous l'influence de la propagande gauchiste - ce qui exclut naturellement les promoteurs de la Déclaration de Berne -, devrait "visionner" les films avant leur diffusion et dresser la liste de ceux qui sont suffisamment objectifs pour qu'ils puissent être projetés à l'étranger par une représentation diplomatique ou consulaire sans altérer le véritable visage de notre pays et sans attenter à son prestige qui est immense à l'étranger.

A défaut d'une solution de ce genre, je me refuserai toujours à organiser au Guatemala et à approuver au Costa Rica (selon les plans de Pro Helvetia) une semaine du cinéma "suisse" présentant en bloc une série de films envoyés par cette Fondation. Tout en déplorant que des oeuvres saines et de grande valeur soient de ce fait entraînées dans la même exclusion, je préfère en effet ce moindre mal au risque de répandre des films politiquement inacceptables à l'étranger et dévastateurs quant à l'image de marque de notre pays dans le monde.

Veillez agréer, Madame l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



(Y. Berthoud)

Copie est adressée, pour information, à :

- M. l'Ambassadeur A. Janner, Directeur administratif du DPF.
- M. le Ministre Maurice Jaccard, Service des Suisses de l'étranger, DPF.
- M. Th. Portier, Chargé d'affaires a.i. de Suisse, San Salvador.